

Compostage partagé !



Depuis le 1er janvier 2024, la loi AGEC (Anti Gaspillage pour une Economie Circulaire) généralise le tri à la source des biodéchets. Pour le particulier, les restes de table et épluchures de légumes sont à extraire des bacs à ordures ménagères, bacs noirs.

Bonne nouvelle, ils peuvent être valorisés en compost !



Les bonnes raisons de composter

Réduire

la quantité de déchets dans mes poubelles sans payer inutilement de la collecte

Partager

un projet collectif avec mes voisins et redynamiser la vie de mon quartier

Eviter

que mes biodéchets composés à 80% d'eau soient incinérés

Assurer

un retour au sol de la matière organique



PAYS DE
LUMBRES
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Quels déchets ?

Des déchets bien découpés ! Un geste qui facilitera le mélange et accélèrera le processus de décomposition.

Déchets de cuisine

Epluchures de fruits et légumes, peaux d'agrumes en morceaux, coquilles d'œuf et de noix, marc de café, sachets de thé, filtres en papier, laitages et croûtes de fromages **en petits morceaux**

Restes de repas

Légumes cuits, pâtes, riz, viandes en petite quantité, restes de pain, coquillages broyés, **et avec modération**

Déchets de maison

Mouchoirs papier, essuie-tout, carton brun, boîte à œuf, papier sulfurisé **en petite quantité**



Litières d'animaux - même biodégradables, déjections canines, tontes de gazon et gros végétaux, plantes invasives, matières plastiques et synthétiques



PAYS DE
LUMBRES
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Les étapes ?



1

Je dépose mes biodéchets dans le bac central

COMPOSTAGE

EN VRAC, DANS LE BAC
APPORT DE BIODÉCHETS ALIMENTAIRES
ET RESTES DE TABLES

Quels déchets composter ?

OUI

- DÉCHETS DE CUISINE : épluchures de fruits et légumes, peaux d'agrumes non traitées, coquilles d'œuf et de noix, os de café, sachets de thé, filtres en papier, légumes et crèmes de fromage en petits morceaux.
- DÉCHETS DE MÂCHON : mouchoirs papier, assiette frottée, carton brun, boîte à œuf, papier kraft et en petits morceaux.
- RESTES DE PAIN : légumes cuits, arômes, riz, viande en petites quantités, mets de pain, pâtisseries simples et sans alcoolisation.

NON

- LITIÈRE DE CHIEN - MÉTAL BIODÉGRADABLE.
- FONTES DE GAZON ET GROS VÉGÉTAUX, PLANTES INVASIVES.
- MATIÈRES PLASTIQUES ET SYNTHÉTIQUES.

DES DÉCHETS BIEN DÉCOUPÉS !
Un geste qui facilitera le mélange et accélèrera le processus de décomposition.

1 2

1 DÉVERSEZ LES BIODÉCHETS SUR TOUTE LA SURFACE

2 RECOUVREZ-LES DE MATIÈRE SÈCHE (BROYAT) À PART ÉGALE À L'AIDE DE LA PELLE MISE À VOTRE DISPOSITION

3 L'AÏRE EN MÉLANGEANT À L'AIDE DE LA GRiffe MISE À VOTRE DISPOSITION POUR ÉVITER LES MAUVAISES ODEURS ET OBTENIR UN COMPOST DE QUALITÉ.

BAC DE COMPOSTAGE

PAYS DE LUMBRES

2

Je recouvre et mélange avec la matière sèche

50% de biodéchets et
50% de broyat

MATIÈRE SÈCHE

À PARSEMER SUR LES BIODÉCHETS
DANS LE BAC DE COMPOSTAGE

Ici, la CCPL et votre commune vous réservent de la matière sèche (broyat) pour pouvoir la mélanger aux biodéchets.

ATTENTION !
NE RIEN DÉPOSER
DANS CE BAC

1 SERVEZ-VOUS EN MATIÈRE SÈCHE (BROYAT) POUR ALIMENTER LE BAC DE COMPOSTAGE À L'AIDE DE LA PELLE MISE À VOTRE DISPOSITION.

2 PARSEMEZ LA MATIÈRE SÈCHE (BROYAT) À PART ÉGUALE SUR LES BIODÉCHETS FRAÎCHEMENT DÉPOSÉS.

MATIÈRE SÈCHE

PAYS DE LUMBRES

3

Maturation en cours
Bac fermé pour
laisser faire la
nature...



MATURATION

DU COMPOST BIEN MÛR
POUR LES PLANTATIONS FUTURES...

Ici se termine le processus de décomposition des biodéchets avant leur valorisation en compost.

ATTENTION !
NE RIEN DÉPOSER
DANS CE BAC

1 2

1 LAISSEZ FAIRE LA NATURE ET RENDEZ-VOUS DANS QUELQUES SEMAINES POUR COLLECTER DU COMPOST BIEN MÛR.

2 CONTACTEZ LE SERVICE PRÉVENTION DES DÉCHETS DE LA CCPL POUR TOUTE QUESTION SUR L'UTILISATION DU COMPOSTEUR PARTAGÉ !

03 21 12 94 92
DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8H30 À 12H ET DE 13H30 À 17H
OU PAR COURRIEL TRIP@CCPLUMBRES.FR
CC.PAYSDE LUMBRES.FR RUBRIQUE DÉCHETS

BAC DE MATURATION

PAYS DE LUMBRES



PAYS DE
LUMBRES
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Infos pratiques

Vous souhaitez être bénévole et/ou référent de site !

Un·e référent·e de site de compostage est la personne ressource pour informer les usagers d'un site de compostage sur l'opération et les consignes d'utilisation.

Contactez le service prévention déchets de la CCPL au 03 21 12 94 92

Vous allez être fiers de vous !

SITE DE COMPOSTAGE PARTAGÉ

DE L'ÉPLUCHURE... AU COMPOST MÛR !

COMPOSTER, C'EST FACILE !
La Communauté de Communes du Pays de Lumbres vous accompagne tout au long de la préparation, la production et l'entretien de votre site. Cela se concrétise, avec le concours des bénévoles, des sites de compostage partagés, notamment financièrement par le conseil départemental de l'Aisne. Vous pouvez également et pourquoi pas avoir un accès facilité au composteur.

COMPOSTER, C'EST UTILE !
La part de déchets compostables représente 12% du poids de nos résidables. Un travail grâce auquel nous permet de produire sans effort un fertilisant naturel et économique à utiliser en quantité ou pour votre jardin.

COMPOSTEZ, ON VOUS ACCOMPAGNE !
Le service Prévention des déchets de la CCPL se tient à votre disposition. N'hésitez pas à le contacter en cas de besoin ou pour tout dysfonctionnement constaté sur le site de compostage partagé.

Logo CCPL Pays de Lumbres, logos des communes membres, logo CITEO, logo PAYS DE LUMBRES.

Vous allez être fiers de vous !

Devenez expert en compost !

Vous souhaitez vous lancer pour la 1ère fois dans le compost ou en savoir plus sur le compostage partagé ? Des ateliers gratuits sont animés par des guides composteurs et vous permettent de tout savoir sur le compostage : les bons gestes, les bonnes pratiques, son utilisation...

Rendez-vous aux Samedis du Compostage de la CCPL.

Renseignement et inscription au 03 21 93 45 46 ou par mail : infotourisme@ccplumbres.fr

@CommunautédeCommunesduPaysdeLumbres

Composteur partagé près de chez vous !
www.cc-paysdelumbres.fr rubrique déchets